

## Rentrée scolaire 1991 à Besançon - Communication de M. l'Adjoint VUILLEMIN

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Puisque nous sommes dans la période de rentrée scolaire, je donne la parole à notre collègue M. VUILLEMIN pour une communication sur ce point.

**M. VUILLEMIN :** Deux faits majeurs dominent la rentrée scolaire 1991.

Le premier s'inscrit dans un contexte national. Il s'agit de la mise en oeuvre de transformations importantes pour la réussite de tous les jeunes :

- réforme des cycles dans le primaire
- réforme de la formation des maîtres
- rénovation pédagogique au lycée.

Le deuxième s'inscrit dans un contexte local :

- l'ouverture du 5<sup>ème</sup> Lycée à Besançon.

Situé à proximité du campus universitaire, près de la future école d'ingénieurs, à l'intérieur du futur parc scientifique et industriel, ce lycée sera, par le parti architectural retenu, le signal et la référence de l'ensemble du site. Un gymnase de 1 000 places, ouvert aux élèves et aux clubs sportifs, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville, sera livré en 1992. Il n'est pas inutile de rappeler la participation de la Ville à l'ensemble de cette opération. Pour le 5<sup>ème</sup> Lycée, terrains et viabilité : 14 400 000 F, constructions : 12 000 000 F (2 000 000 F par an pendant 6 ans), gymnase : coût total : 13 500 000 F, une subvention de la Région de 3 000 000 F, coût pour la Ville de l'ordre de 10 000 000 F. Au total, pour le gymnase et le lycée c'est plus de 36 000 000 F que la Ville met dans l'opération.

### La mise en place de nouveaux cycles à l'école

La réforme de l'école élémentaire expérimentée l'an dernier dans 33 départements va être généralisée.

Après un premier trimestre d'information et de concertation, toutes les écoles maternelles et primaires devront avoir mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 1992 une nouvelle organisation pédagogique.

La scolarité est, désormais, divisée en trois cycles de 3 ans, sans rupture brutale entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

- **le cycle des apprentissages premiers** recouvre l'école maternelle.

- **le cycle des apprentissages fondamentaux** amorcé à la grande section dans l'école maternelle se termine à la fin du cours élémentaire première année dans l'école primaire.

- **le cycle des approfondissements** recouvre les trois dernières années de l'école primaire.

Par ailleurs, le nombre d'heures hebdomadaires de cours pour les enfants passe de 27 à 26 heures.

### Ouverture du 5<sup>ème</sup> Lycée

L'ouverture du 5<sup>ème</sup> Lycée, qui accueille cette année 340 élèves (1 300 en 1992), est un événement majeur.

Cette ouverture concrétise la collaboration entre des collectivités locales unies par une même volonté, celle de mettre à la disposition des jeunes, des outils de formation performants.

Situé à proximité du campus universitaire, près de la future école d'ingénieurs, à l'intérieur du futur parc scientifique et industriel, ce lycée sera, par le parti architectural retenu, le signal et la référence de l'ensemble du site.

Un gymnase de 1 000 places, ouvert aux élèves et aux clubs sportifs, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville, sera livré en 1992.

La participation de la Ville est la suivante :

**5<sup>ème</sup> Lycée :**

- Terrains et viabilité 14 400 KF

- Construction 12 000 KF

(2 000 KF par an pendant 6 ans)

**Gymnase :**

- Coût total 13 500 KF

- Ville 10 500 KF

(Région 3 000 KF)

**Total** 36 900 KF

\* La participation de la Ville ne tient pas compte des subventions accordées par le Département (subvention accordée en 1991 : 919 037 F).

**Les chiffres :**

Le contexte départemental est celui d'une stabilité globale des effectifs dans l'enseignement public : 103 566 élèves (+ 0,6 % par rapport à l'an dernier).

- écoles 56 646 élèves (- 0,3 %)

- collèges 24 302 élèves (+ 2,3 %)

- lycées 22 618 élèves (+ 1,1 %)

A Besançon, on observe :

- une légère baisse des effectifs en maternelle et en primaire

- une augmentation sensible des effectifs dans les établissements du secondaire publics et privés.

\* collèges publics 6 321 élèves (6 157 en 1990)

\* lycées publics 10 679 élèves (10 500 en 1990)

\* collèges et lycées privés 3 920 élèves (3 837 en 1990)

	Écoles publiques		Écoles privées	
	Maternelles	Primaires	Maternelles	Primaires
Année scolaire 1980/1981	5 630	9 640	493	1 191
Année scolaire 1990/1991	5 184 200 classes	7 332 341 classes	406 16 classes	1 072 42 classes
Année scolaire 1991/1992 (à la date du 16 septembre 1991)	5 096 195 classes	7 291 339 classes	412 16 classes	1 040 47 classes

Le nombre des élèves des communes périphériques inscrits dans les écoles publiques de Besançon est de 551 (699 l'an dernier).

La carte scolaire, compte tenu des effectifs, s'établit ainsi :

### **Enseignement élémentaire**

*Fermetures :*

Ecole primaire de la Grette

Ecole primaire Jean Macé

Ecole primaire Saint-Ferjeux

Ecole primaire Brossolette

*Ouvertures :*

Ecole primaire des Chaprais

Ecole primaire Lanchy pour permettre le fonctionnement d'une classe spécialisée pour enfants handicapés.

### **Enseignement pré-élémentaire**

*Fermetures :*

Ecole maternelle des Chaprais

Ecole maternelle Vauthier

Ecole maternelle Viancin

Ecole maternelle Kennedy

Il est à noter que les mesures de retraits d'emplois envisagées, à savoir :

- école primaire Champagne

- école primaire Fontaine Ecu

- école primaire Ile de France

- école primaire Rosemont

- école maternelle Jean Zay

ont été abandonnées.

A noter également :

- la fusion des écoles primaires Jean Macé I et II

- la fusion des écoles maternelles Kennedy et la Bouloie

## Action municipale

### I - Les objectifs

**I.1** - L'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage. C'est aussi un **LIEU DE VIE** (aux 6 heures de classe quotidienne, il convient d'ajouter la garderie du matin, le déjeuner, l'étude du soir) et **d'INTÉGRATION**.

Il importe donc que l'école offre aux enfants et aux enseignants un cadre de vie agréable et sécurisant.

Pendant l'été, les services municipaux et les entreprises n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre nos écoles encore plus accueillantes :

- réfection des peintures et des installations électriques
- aménagement de nouvelles salles à manger :
  - \* maternelle Montrapon
  - \* maternelle Rosemont
  - \* primaire Helvétie
- mise en place d'un bâtiment neuf à la maternelle des Vaïtes Sud
- aménagement des cours de récréation.

Le coût de l'ensemble de ces travaux (investissement et fonctionnement confondus) s'élève à 6 MF.

Je voudrais saisir cette opportunité pour rendre hommage et remercier tous les personnels municipaux et des entreprises qui jusqu'à la dernière heure du dernier jour ont travaillé pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles.

Au cours du premier trimestre de cette année scolaire, en collaboration avec la cellule municipale de sécurité, des travaux visant à améliorer la sécurité aux abords des écoles seront entrepris pour un coût de l'ordre de 800 000 F.

L'école doit être, aussi, un lieu d'intégration et de solidarité. Les actions de soutien et d'accompagnement scolaires mises en place en 1989 au profit des élèves de CP et de CE1 en difficultés seront poursuivies.

#### **En 1989/1990 :**

290 élèves ont bénéficié d'actions de soutien

260 élèves ont bénéficié d'accompagnement

#### **En 1990/1991 :**

27 groupes de soutien (12 écoles)

18 groupes d'accompagnement (6 écoles).

Favoriser l'intégration de tous les enfants, c'est aussi l'un des objectifs des centres de loisirs et des centres de petites vacances.

Cet été, plus de 2 000 enfants ont été accueillis dans les centres de loisirs municipaux.

### **I.2 - Autres actions**

#### *Câblage des écoles*

Toutes les écoles maternelles et primaires publiques seront progressivement raccordées au réseau câblé afin de bénéficier du programme EDUCABLE, et à terme, permettre l'initiation aux langues étrangères.

#### *Informatique*

Le matériel informatique sera progressivement remplacé par un matériel plus moderne et plus performant. Un groupe de travail sera mis en place à cet effet.

#### *Sécurité intérieure*

La sécurité intérieure de certaines écoles, notamment celles qui jusqu'à présent ont été l'objet d'actes de vandalisme, sera renforcée selon un programme pluriannuel.

#### *Initiation aux langues étrangères*

Nous avons l'ambition de faire de BESANCON une capitale de l'apprentissage des langues.

Cette ambition confortée par la présence du CLAB, élément majeur du rayonnement de notre ville, exige initiatives et actions.

Il conviendrait :

- de réfléchir aux conditions dans lesquelles une initiation aux langues pourrait être conduite en primaire (CM1/CM2), en complément de ce qui se fait déjà,
- de développer des échanges avec nos villes jumelées pour les écoles primaires, dans un premier temps, celles du secteur du collège Proudhon concernées par l'expérimentation nationale d'apprentissage d'une langue étrangère.

## **II - Les moyens**

#### *Restauration municipale*

5 271 enfants sont inscrits dans nos 76 restaurants scolaires municipaux (+ 154 par rapport à l'an dernier).

266 surveillants animateurs ont été recrutés pour encadrer les enfants pendant les repas.

Il est à noter que le Service Restauration Municipale a pris en charge la fourniture des repas pour les enfants des communes de Thise et d'Avanne-Aveney.

En 1990, 716 717 repas ont été préparés, livrés et servis.

#### *Affaires scolaires*

Ecoles maternelles

- \* 12 services de garderie du matin
- \* 51 services d'études du soir
- \* 141 ASEMCE

Ecoles primaires

\* 23 services de garderie du matin

\* 136 services d'études du soir

\* 59 personnes de service

330 surveillants ont été recrutés pour l'ensemble du service de garderie et d'études.

35 surveillants assurent la sécurité à la sortie des écoles primaires.

En conclusion, deux idées essentielles :

#### **1. La continuité**

A Besançon, l'école a constitué et constitue l'un des secteurs prioritaires de l'action municipale. La Ville a toujours oeuvré pour mettre en place et développer autour de l'école une politique sociale performante au profit de enfants et des familles.

**2.** Dans le domaine de l'enseignement, la Ville de Besançon assume pleinement de la maternelle à l'université ses responsabilités de ville et de capitale régionale.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Merci, Monsieur l'Adjoint de cette communication et bon courage pour la suite de cette année scolaire.

Dont acte.